

Directives Pour Le Programme Vi Bimmer Bonus

BIMMER CLUB



PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme Vi Bimmer Bonus est une récompense offerte aux promoteurs qui atteignent et maintiennent le rang de Regional Director (« RD ») ou un rang supérieur dans le cadre du programme d'avantages de Vi. Les promoteurs qui se qualifient pour ce programme font l'acquisition d'une BMW de leur choix qui respecte les critères d'admissibilité, puis en informent Vi qui leur versera un bonus mensuel sur la base de leur rang, de leur volume et du respect des conditions du programme Vi Bimmer. Les promoteurs peuvent également choisir de recevoir un bonus mensuel moins élevé s'ils ne souhaitent pas acquérir une BMW.

Le programme Vi Bimmer Bonus a pour but de récompenser les promoteurs pour leurs efforts continus en leur permettant de s'offrir une voiture de luxe, qui sera également un outil idéal pour promouvoir le Body by Vi Challenge®.

CONDITIONS DE QUALIFICATION

Afin de vous qualifier pour le programme Vi Bimmer Bonus, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Être un Active Promoter de Vi
- Atteindre le rang de RD ou un rang supérieur
- Effectuer l'une des actions suivantes :
 - ▶ Être inscrit par le biais du Star Promoter System (SPS) ou de l'Executive Promoter System (EPS)
OU
 - ▶ Passer à un EPS ou SPS

En remplissant ces conditions, vous vous rapprochez de votre bonus Bimmer mensuel.

Lorsque vous vous qualifiez pour le programme Vi Bimmer Bonus, vous recevez un kit de bienvenue officiel par e-mail, ainsi qu'un courrier de la part de Vi.

VOTRE KIT DE BIENVENUE

LE KIT DE BIENVENUE INCLUT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

Lettre de bienvenue officielle

Cette lettre vous accueille officiellement au Bimmer Club et signifie que vous pouvez prétendre aux paiements de bonus.

Directives du programme

Le présent document détaille l'ensemble du programme. Pour valider votre participation aux bénéfices de ce programme, vous devez avoir lu et compris ce document, puis signer et retourner la page d'acceptation à Vi.

Invitation à découvrir la page internet Vi Bimmer Club

Ce site Web regroupe les informations concernant le programme Bimmer Club.

Découvrez maintenant la page de bienvenue à l'adresse bimmerclub.vi.com.

ACQUÉRIR VOTRE BMW

Vous négociez le prix et le modèle souhaité directement avec le concessionnaire ou revendeur de votre choix. Vous êtes donc responsable des conditions d'acquisition de votre véhicule.



CARACTÉRISTIQUES DES BMW ADMISSIBLES :

Modèle/Année*

- Tous les modèles BMW sont acceptés à la condition de ne pas être antérieurs à l'année 2008.
- Les BMW d'occasion sont acceptées, du moment qu'elles ne soient pas antérieures à l'année 2008.
- Les motos BMW sont acceptées, du moment qu'elles ne soient pas antérieures à l'année 2008.
- Des exceptions peuvent être prévues pour des BMW vintage/classiques. Contactez Vi pour plus d'informations.
- Les MINI ou MINI Cooper ne sont pas acceptées.

Si la BMW répond à ces critères, vous serez éligible pour recevoir le bonus mensuel complet de 500 €.

COULEURS ADMISES

Noir

BMW propose un éventail de couleurs comportant le mot « Black » dans leur nom ; toutes sont éligibles pour le paiement des bonus.

Verte

BMW propose un éventail de couleurs comportant le mot « Green » dans leur nom ; toutes sont éligibles pour le paiement des bonus.

Argent

BMW propose un éventail de couleurs comportant le mot « Silver » dans leur nom ; toutes sont éligibles pour le paiement des bonus.

Remarque : Aucun gris ni variante de cette couleur ne sera accepté.

Si vous n'êtes pas sûr que votre couleur soit approuvée, contactez le support Vi au 00800 2639 2984 (des frais peuvent s'appliquer)

Vous pouvez choisir d'acheter ou de louer le véhicule.

- Aucune restriction de durée de location ne s'applique.
- Grâce à l'achat de votre BMW, vous pourrez prétendre au bonus mensuel complet de 500 €, si vous atteignez et maintenez le rang de RD ou un rang supérieur, et si vous restez propriétaire du véhicule.
- Les locations ne vous rendent éligible pour le bonus mensuel complet de 500 € que pendant la durée de la location. Si votre location vient à expiration et que vous n'achetez pas votre BMW mais louez/achetez une autre BMW, vous ne serez plus éligible pour le bonus mensuel complet de 500 €.



BMW ADMISSIBLES

Livraison

Dans certains cas, vous pouvez faire en sorte que votre voiture soit livrée lors d'un événement Vi. En collaboration avec votre concessionnaire, cette option permettra la présentation de votre BMW dans le cadre d'un événement Vi local ou national.

Image de marque

Une fois les documents complétés renvoyés, Vi vous enverra votre kit d'image de marque comprenant les éléments suivants :

- Cadre de plaque d'immatriculation
- Décoration de plaque TOLD U SO®

Marketing et témoignages

Une fois que vous recevez votre BMW, nous vous demandons de fournir une photo et un témoignage, afin que nous puissions

vous présenter lors de la publication des prochains supports imprimés, Web et marketing de Vi.

Les éléments à fournir sur le site stories.vi.com sont donc les suivants :

- Une photo numérique de vous avec votre BMW
- Et pourquoi pas une photo numérique de vous et de votre ancienne voiture !
- Un court témoignage décrivant vos impressions au moment de la réception de votre BMW
- Nom, adresse, ville, pays



#TOLDUSO

Et n'oubliez pas de publier vos photos et vidéos sur les réseaux sociaux pour les partager au sein de la communauté Vi ou les montrer aux personnes à qui vous souhaitez simplement dire « JE VOUS L'AVAIS DIT » !

CONSEILS IMPORTANTS À PROPOS DE CE PROGRAMME

Merci de tenir compte des points importants suivants concernant votre participation à ce programme.

Le contrat est conclu entre vous et le concessionnaire/les services financiers BMW.

L'obligation de Vi consiste à vous attribuer des bonus mensuels sur la base des règles du programme à condition que vous accusiez réception de votre voiture puis signiez et renvoyez la page d'acceptation annexée. Ces conditions doivent être entièrement remplies.

Vi ne vous donnera aucun conseil quant à votre capacité à conserver un contrat de location ou un contrat d'achat de la BMW admissible, ni quant aux conditions générales de ladite location ou dudit achat. Ce contrat est strictement conclu entre vous-même et le vendeur/bailleur.

Vi vous demande instamment de ne pas conclure de contrat de location ou d'achat que vous ne seriez pas entièrement capable d'assumer financièrement. Vi insiste pour que votre famille et vous-mêmes soyez complètement complètement informés et prêts à assumer les responsabilités découlant de l'entretien et des paiements requis avant de conclure un contrat.

PAIEMENT DES BONUS

DÉBUT DES PAIEMENTS DE VOS BONUS

Critères des bonus auto mensuels complets

Pour prétendre aux bonus complets de 500 € / mois, vous devez :

Fournir l'ensemble des documents qui certifient la propriété du véhicule

Être et rester en possession d'une BMW admissible

Envoyer chaque année les documents d'attestation de propriété

Maintenir le rang de RD ou un rang supérieur (voir les exigences de volume)

Conditions de preuve de possession

Afin de recevoir votre premier bonus de 500 €/mois et d'être éligible pour votre première année de paiements de bonus à ce niveau, les conditions suivantes sont requises :

Page d'acceptation signée et certifiée

Documents clairs et lisibles en matière de location/d'achat, notamment :

- Votre nom et le nom de votre cosignataire, le cas échéant (voir accord de partenariat/cosignature)
- Année, modèle, couleur, numéro VIN de votre BMW
- Date d'achat ou durée/terme de la location (date de début et date de fin)

Procédure d'envoi :

Par fax :
+ 33 1 53 01 44 63

Par e-mail:
vibimmer@vi.com

Via le Web :
bimmerclub.vi.com et cliquez sur
« Démarrer/Renouveler vos bonus »

EXIGENCES DE VOLUME POUR LES BIMMER BONUS (AVEC VOITURE ADMISSIBLE)

Pour chaque mois où vous atteignez le rang de RD ou un rang supérieur, vous recevez votre bonus complet de 500 €.

Les bonus sont payés dans le cadre du cycle de commission mensuel comme suit :

- Votre premier bonus complet sera payé lorsque Vi aura reçu l'ensemble des documents relatifs à la preuve de possession.
- Les bonus suivants seront payés si vous vous qualifiez au rang de rétribution mensuelle de RD ou un rang supérieur. Si vous vous qualifiez à ce rang et recevez un bonus, mais ne parvenez pas à réaliser les conditions mensuelles en tant que titulaire du rang de rétribution RD, Vi se réserve le droit de récupérer votre bonus pour ce mois.
- Le délai de grâce RD s'applique également à vos bonus.

CRITÈRES DE BONUS AUTO MENSUEL (SANS VOITURE ADMISSIBLE)

Étant donné que tout le monde n'a pas le besoin, l'envie ou les moyens d'acquérir une BMW, Vi offre une option de bonus sous la forme de 250 € cash pour les RD qualifiés sans BMW.

- Le bonus auto mensuel pour les RD qualifiés et rangs supérieurs qui n'acquièrent pas de BMW admissible s'élève à 250 €/mois sur base régulière.
- Vous n'avez pas à signer la lettre d'acceptation pour recevoir ce bonus.

EXIGENCES DE VOLUME

Pour chaque mois où vous atteignez le rang de RD ou un rang supérieur, vous recevez le paiement d'un bonus à hauteur de 250 €.

Les bonus sont payés dans le cadre du cycle de commission hebdomadaire comme suit :

- Les bonus seront payés si vous vous qualifiez au rang de rétribution mensuelle de RD ou un rang supérieur.
- Si vous vous qualifiez à ce rang et recevez un Bimmer bonus, mais ne parvenez pas à réaliser les conditions mensuelles en tant que titulaire du rang de rétribution RD, Vi se réserve le droit de récupérer votre Bimmer Bonus pour ce mois.
 - Le délai de grâce RD s'applique à la fois aux bonus de 500 € et de 250 €.

DÉTAILS

Crédit et responsabilité financière

La responsabilité liée à la décision d'acquérir un véhicule BMW neuf ou d'occasion incombe exclusivement au promoteur en relation avec un vendeur ou un concessionnaire BMW agréé. Tout contrat signé par le promoteur est conclu exclusivement entre ledit promoteur et BMW. Vi ne garantit aucun achat ni paiement de location et ne peut donner aucun conseil au promoteur quant à sa capacité à financer ledit véhicule.

Renouvellement de preuve de possession

Une fois par an, un an après le paiement de votre premier Bimmer Bonus complet, il vous sera demandé de fournir à Vi la preuve de possession de votre BMW telle que décrite ci-dessous :

ÉLÉMENTS REQUIS

- Titre ou acte de propriété de la BMW à votre nom
- Immatriculation mise à jour à votre nom
- Photo récente de vous avec votre BMW (facultatif)

PROCÉDURE D'ENVOI

Par fax :
+ 33 1 53 01 44 63

Par e-mail :
vibimmer@vi.com

Via le Web :
bimmerclub.vi.com et cliquez sur « Démarrer/Renouveler vos bonus »

Transfert et cumul de bonus

Les paiements de bonus ne peuvent pas être transférés. Dans l'hypothèse où un membre de la famille ou un partenaire au sein du même ménage se qualifie pour une BMW ou acquiert une BMW admissible, il recevra le paiement du Bimmer Bonus approprié après avoir accusé réception de ces directives et en avoir reconnu la bonne compréhension.

La combinaison de paiements de bonus pour un même véhicule n'est pas autorisée. Chaque RD qualifié doit acquérir sa propre BMW pour recevoir le bonus maximum.

Résiliation des Bimmer Bonus complets

Si l'une des circonstances suivantes se présente, vous ne pourrez plus recevoir le bonus complet de 500 € :

- Vous ne détenez ni ne louez plus la voiture acquise.
- Vous n'utilisez plus la voiture acquise par un membre qualifié au sein de votre ménage.
- Vous n'êtes plus un Vi Independent Promoter actif ou vous vendez votre titre de promoteur Vi.
- Vous ne parvenez pas à fournir les documents annuels relatifs à la preuve de possession, comme indiqué ci-dessus.
- Vous ne parvenez pas à conserver le rang de RD ou un rang supérieur. (Voir les exigences de volume).

Résiliation du bonus auto mensuel

Dans le cas où l'une des circonstances suivantes se présente, vous ne pourrez plus recevoir le bonus auto mensuel non BMW de 250 € :

- Vous n'êtes plus un Vi Independent Promoter actif ou vous vendez votre titre de promoteur Vi.
- Vous ne parvenez pas à conserver le rang de RD ou un rang supérieur. (Voir les exigences de volume).

FIN DU PROGRAMME

Vi se réserve le droit de mettre fin au programme Bimmer Bonus avec effet à la fin de chaque année civile moyennant un préavis de 3 mois. Une fois le programme terminé, Vi peut refuser l'inscription de nouveaux membres qualifiés pour le Vi Bimmer Club. Si vous vous qualifiez pour le programme Vi Bimmer Bonus avant la date de résiliation, vous pourrez toujours recevoir des bonus, comme expliqué dans les Directives ci-dessus.

ACCEPTATION

Le soussigné Vi Independent Promoter (« Le Participant ») est éligible pour participer au programme Vi Bimmer Bonus tel que décrit dans les directives du programme annexées (« les Directives du programme »). Le Participant reconnaît et accepte qu'il a reçu les Directives du programme et, en apposant sa signature ci-dessous, reconnaît et accepte en outre les conditions suivantes :

1. L'achat ou la location d'un véhicule BMW par le Participant (conformément aux conditions générales des Directives du programme) constitue une condition pour que le Participant puisse recevoir les paiements de bonus complets tels que décrits dans les Directives du programme. Si le Participant n'achète ni ne loue de véhicule BMW conformément aux conditions générales des Directives du programme, il ne peut prétendre alors recevoir les paiements de bonus complets tels que décrits dans les Directives du programme. En outre, si le Participant achète ou loue un véhicule BMW, mais que son contrat d'achat ou de location prend fin pour une quelconque raison, ou si le Participant ne respecte pas d'autres exigences décrites dans les Directives du programme, il ne sera plus habilité à recevoir de tels paiements de bonus.

Le Participant comprend en outre que Vi se gardera de : (a) prendre part à des négociations relatives à l'achat ou à la location par le Participant d'un véhicule BMW ; (b) signer (à quel titre que ce soit) un contrat de location ou un contrat d'achat, ou d'autres documents, relatifs à l'achat ou à la location par le Participant d'un véhicule BMW ; ou (c) se rendre responsable de quelque façon que ce soit envers BMW (ou toute filiale) de toute obligation financière ou autre en rapport avec l'achat ou la location par le Participant d'un véhicule BMW. La seule obligation de Vi en ce qui concerne l'achat ou la location par le Participant d'un véhicule BMW consistera à payer le bonus du Participant directement à ce dernier, conformément aux montants et aux périodes de temps décrits dans les Directives du programme.
2. Le Participant comprend qu'il n'est pas obligé d'acheter ni de louer un véhicule BMW. Si le Participant achète ou loue un véhicule BMW, il reconnaît qu'il sera à tout moment personnellement et uniquement responsable du paiement à BMW de tous les montants d'achat ou de location ou de tout autre montant en rapport avec cet achat ou cette location.
3. Le Participant a lu les Directives du programme et le présent accord et en comprend pleinement la signification et les conséquences. Le Participant doit consulter ses propres conseillers fiscaux et juridiques pour toute question qu'il pourrait avoir eu égard aux Directives du programme, au présent accord et/ou aux conséquences fiscales, juridiques et économiques de ce qui précède.

Signature : _____

Cosignataire : _____

Nom : _____

Nom : _____

Date : _____

Date : _____

Identifiant Vi : _____

ACCORD DE PARTENARIAT/COSIGNATURE

Le soussigné est un membre de la famille ou un partenaire (« Partenaire ») du Vi Independent Promoter (« Participant ») susmentionné et est un membre du ménage du Participant. Le Partenaire a convenu d'acquérir en son propre nom un véhicule BMW admissible ou a convenu de garantir les paiements au nom du Participant susmentionné ayant acquis un véhicule BMW admissible et, en apposant sa signature ci-dessous, reconnaît et accepte les conditions suivantes :

1. Je suis un Partenaire du Vi Independent Promoter susmentionné, et le Participant et moi-même faisons partie du même ménage. J'ai passé en revue les Directives du programme ci-dessus et je les comprends.
2. Bien que j'aie accepté d'acquérir en mon nom ou que je garantis le contrat d'un véhicule BMW approuvé au nom du Participant, je comprends que je n'ai pas le droit de recevoir de paiements de bonus de la part de Vi et, en acquérant un véhicule BMW approuvé ou en garantissant des paiements pour un véhicule BMW approuvé, je suis seul responsable de toutes les conditions générales du contrat conclu entre moi-même et BMW (et/ou des affiliés).
3. Je comprends que si le Participant doit mettre fin à l'utilisation du véhicule BMW acquis pour quelque raison que ce soit, les paiements de bonus dudit Participant par Vi cesseront immédiatement et ne reprendront en aucun cas.

Signature : _____

Cosignataire : _____

Nom : _____

Nom : _____

Date : _____

Date : _____

Identifiant Vi : _____

Vi Germany GmbH, Leopoldstr. 256, 80807 Munich, Germany

Registre : tribunal d'instance de Francfort-sur-le-Main

Numéro d'enregistrement : HRB 95656, Numéro de TVA : DE292108491

(Pour Vi Italia, Vi Netherlands et Vi (UK), veuillez utiliser les informations spécifiques à l'entreprise en question)